

Isolation à l'urée-formol—Loi

En tant que critique de mon parti en matière de logement et de député de Vancouver-Est, j'ai pris bien des fois la parole à la Chambre depuis un an et demi pour décrire la situation catastrophique dans laquelle se trouvent les propriétaires qui ont isolé leur maison à la MIUF. Mon bureau de comté sert de quartier général à un groupe de pression des victimes de l'urée formaldéhyde.

Le gouvernement fédéral doit assumer toute la responsabilité de la situation catastrophique où se trouvent les propriétaires de maisons isolées à la MIUF. Vouloir chercher à le nier ou à refiler le problème aux gouvernements provinciaux dénote une inconscience totale. Le gouvernement fédéral a approuvé le programme et a encouragé les propriétaires à isoler leur maison à la MIUF dans le cadre du programme PIMC.

Je voudrais rappeler deux déclarations qui prouvent que le gouvernement feint d'ignorer ce problème depuis longtemps et qu'il a beaucoup tardé à s'y attaquer. Le 17 juillet 1981, nous avons proposé une solution financière visant à aider les propriétaires de maison. J'ai demandé à la Chambre que le gouvernement fédéral crée une caisse pour aider les propriétaires à payer les frais d'enlèvement de la MIUF. Après tout, il existe des caisses pour les catastrophes comme les inondations et les incendies. Il s'agit bel et bien d'une terrible catastrophe.

En 1981, nous avons proposé de réaffecter les 5 millions de dollars que le ministre proposait de consacrer aux tests sur la MIUF ainsi que les 330 millions de dollars destinés à de nouveaux programmes d'isolation, à une caisse spéciale pour les victimes de la MIUF, ce qui aurait permis d'avoir une bonne somme de départ. Le gouvernement a fait évidemment la sourde oreille. Par ailleurs, on lui a proposé à plusieurs reprises de lancer un programme important, pas de créer un service d'information ni un service téléphonique mais un programme constructif; ce fut peine perdue. Le gouvernement fédéral a parlé d'injecter plusieurs millions de dollars dans l'information, mais les médecins de famille n'ont même pas été renseignés sur l'incidence de la MIUF sur la santé. Mais nous voulions que des fonds soient affectés immédiatement à la solution de problèmes évidents et bien documentés qui exigeaient une action directe.

Nous avons également fait valoir à ce moment-là que les autorités des services d'hygiène publique de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de l'Ontario avaient déjà jugé que les tests du gouvernement fédéral n'étaient ni sûrs ni concluants. Les propriétaires de maison concernés soutenaient que l'enlèvement de la matière isolante était le seul moyen de garantir que les difficultés ne se renouvelleraient pas. Cela se passait en 1981. Nous passons ensuite au 24 décembre 1981, alors que le gouvernement a proposé, après cette longue attente, ce qui lui apparaissait comme la solution. Voici ce que j'ai déclaré à ce moment-là:

Le gouvernement fédéral, en accordant une déduction fiscale symbolique pour l'enlèvement de la mousse isolante d'urée-formaldéhyde reconnaît enfin sa part de responsabilité dans ce désastre. Cependant, la déduction fiscale de \$5,000 offerte à seulement 10 p. 100 des propriétaires éprouvés est loin de régler le problème de la mousse isolante que le gouvernement fédéral a lui-même suscité.

Les propriétaires de maisons isolées à la MIUF se retrouvent avec des propriétés qui ont perdu leur valeur et pour lesquelles ils n'obtiendront à peu près rien à la revente. Beaucoup de gens ont investi toutes leurs économies dans leurs maisons et celles-ci sont maintenant contaminées.

Je le répète, il en coûterait entre \$20,000 et \$30,000 pour enlever la mousse—le poison—mais c'est la seule solution. Le gouvernement fédéral a approuvé et encouragé l'emploi de

matériau industriel sans tenir compte des avertissements du Conseil national de recherches. Le gouvernement fédéral est responsable des problèmes à la fois économiques et sanitaires qu'il a créés. Les groupes qui défendent les intérêts des victimes de la MIUF partout au Canada, de même que les députés du Nouveau parti démocratique, n'ont pas cessé de répéter que le gouvernement est hypocrite quand il donne l'impression qu'il va aider les victimes. Le simulacre de programme d'aide qui fait partie du bill C-109 n'est que de la frime. Il s'adresse seulement à quelques propriétaires de maisons où on a relevé un dixième de partie par million et aux personnes dont la santé est gravement atteinte.

Bien des gens ignorent encore que leurs problèmes de santé sont peut-être attribuables à cet isolant. Leurs médecins ne les ont peut-être pas encore informés. Mais, quand j'ai posé la question au ministre à ce sujet, elle a admis à la Chambre des communes que la proportion de 0.1 partie par million était strictement arbitraire. Elle a en outre reconnu que les particuliers réagissent différemment à la mousse. Plus une personne y est exposée, et plus elle y devient sensible. Les problèmes de santé les plus graves surviennent quand la mousse se désagrège. J'ai demandé au ministre pourquoi ces seuils avaient été fixés. C'est un gaspillage d'argent qui ne contribue nullement à résoudre le vrai problème. Que deviennent les gens qui sont forcés de quitter leur maison? Bon nombre ont déjà été obligés de le faire. De fait, quelques habitants de ma circonscription ont fait démolir leur maison sans savoir s'ils seraient dédommagés. Ils les ont reconstruites, prenant des risques considérables et s'endettant pour la vie étant donné les taux d'intérêt actuels.

Il est totalement irréaliste de faire payer \$100 au départ pour pouvoir effectuer des essais. Le problème est très grave pour les citoyens âgés. Un grand nombre de nos citoyens âgés ont travaillé fort pour isoler leurs maisons. Il s'agissait souvent de vieilles maisons, et ils tenaient à réduire leurs frais de chauffage. La plupart des personnes âgées ne peuvent pas payer ces \$100.

Il n'y a pas vraiment moyen de contrer les effets désastreux de la mousse isolante que, je le répète, le gouvernement avait d'abord approuvée, à moins que le gouvernement n'indemnise les propriétaires pour enlever intégralement le produit.

J'ajouterai, monsieur l'Orateur, que nous avons demandé au ministre, qui insiste tellement pour faire des essais et des études, ce qui permettra aux choses de se tasser, s'il allait faire estimer la perte de valeur des propriétés immobilières, s'il lui faut absolument des preuves. Il a préféré rejeter également cette demande.

Je sais que nous n'avons pas tellement besoin de nouvelles preuves, car bien des gens ont exposé le problème. Je voudrais cependant citer une lettre de la UFFI Action Association qui a son siège à mon bureau de circonscription. Ses membres viennent de tous les coins de la Colombie-Britannique.

Des voix: Oh, oh!

M. Skelly: Il n'y a pas de crédits ni de services gouvernementaux en cause.

Mme Mitchell: Cette association a fait énormément de recherche et a fourni des données très utiles au gouvernement. Voici un passage de la lettre de décembre 1981 de la UFFI Action Association de Vancouver: